

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal n° 113/2017 du 29 mai 2017,
Monsieur le Maire de Sully-sur-Loire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique,
concernant le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, **Mme Danièle LELONG**, fonctionnaire territoriale à la retraite, a été désignée en
qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif d'Orléans.

L'enquête se déroulera **du 19 juin 2017 au 18 juillet 2017 inclus**, à la Mairie de Sully-sur-
Loire. Le dossier sera consultable par le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi) et le samedi de 10h à 12h, à l'exception des jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie durant ses permanences les :

- **Lundi 19 juin 2017 de 15 heures à 18 heures,**
- **Samedi 1^{er} juillet 2017 de 9 heures à 12 heures,**
- **Mardi 18 juillet 2017 de 15 heures à 18 heures.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public sur le projet pourront être
consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet. Elles peuvent également être adressées
par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie de Sully-sur-Loire, 3
Place Maurice de Sully, ou par voie électronique à l'adresse nm.urba@sullysurloire.org.

Dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique, le rapport et les
conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an par le public à la
Mairie de Sully-sur-Loire.

Le projet d'élaboration du PLU pourra éventuellement être modifié et la décision d'adoption
du document sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal de la commune de Sully-
sur-Loire.

Toute personne peut demander des informations au Service Urbanisme de la Mairie ou se
référer au site internet de la Ville : www.sully-sur-loire.fr.

Elle peut également, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier
d'enquête publique auprès de la Ville, autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête.

Le Maire.